

FINANCE CONSULTANTS

Conseil en Gestion de Patrimoine

Document Entrée en Relation

Depuis 23 ans au service de nos clients

Car votre patrimoine mérite l'excellence.

Finance Consultants

17, rue Maurice Jouet - 78340 Les Clayes-sous-Bois - Tél. : 01.30.80.13.95 - Fax. : 01.30.80.13.96 - e-mail : d.axelroud@financetop.com
S.A.R.L. au Capital de 9.000 € - RCS Versailles : B 402 363 402 – N° SIREN 402363402 - <http://www.financetop.com>

Société enregistrée à l'ORIAS sous le numéro 07000636 (www.orias.fr) en qualité de : Courtier en assurance, Intermédiaire en opérations de banque et en services de paiement positionné en catégorie de mandataire non exclusif (MOBSP), Conseiller en Investissements Financiers (CIF) adhérent de la Chambre Nationale des Conseils en Gestion de Patrimoine (CNCGP), association agréée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF), Activité de démarchage bancaire et financier, Activité de transaction sur immeubles et fonds de commerce, carte professionnelle n°1780 délivrée par la Préfecture de Versailles. Garantie financière de 110.000 € de la Compagnie MMA IARD Assurances Mutuelles / MMA IARD, 14 boulevard Marie et Alexandre Oyon 72030 Le Mans CEDEX 9.

PRESENTATION DE FINANCE CONSULTANTS

Finance Consultants est une société de conseil en gestion de patrimoine.

Ce document est remis au client en vertu des articles 325-3 du règlement général de l'Autorité des Marchés Financiers, L.520-1 et R.520-1 du Code des assurances et R 519-20 du Code monétaire et financier,

Finance Consultants pratique l'A.P.G. ou Approche Patrimoniale Globale.

Cette méthode permet :

- d'intégrer l'ensemble des paramètres nécessaires à l'analyse optimale du patrimoine : Civils, Juridiques, Fiscaux, Sociaux et Financiers
- de préciser les objectifs poursuivis :

Gestion des actifs financiers : P.E.A., Comptes d'épargne et/ou d'investissement, Portefeuille titres, Trésorerie, Liquidités

Retraite : Recherche de compléments de revenus

Immobilier : Résidentiel, Rapport, S.C.P.I.

Crédits et Financements

Fiscalité

Protection sociale : Assurance décès, Mutuelle

Transmission du patrimoine

- de réaliser le bilan patrimonial du client : il lui est alors possible d'avoir une vision synthétique du patrimoine (structure familiale, régime matrimonial, bilan des actifs immobiliers et financiers, état des passifs, estimation de la retraite future, des droits de succession, prévoyance, situation fiscale I.R.P.P., I.S.F.),
- de rédiger la note de synthèse qui précise les forces et faiblesses de la structure du patrimoine par rapport aux objectifs poursuivis,
- de procéder à la recherche de solutions, de restructurer le patrimoine afin de tendre vers les objectifs recherchés,
- de mettre en place les solutions et sélectionner les produits et fournisseurs qui répondent aux objectifs définis,
- d'assurer le suivi et l'actualisation du bilan patrimonial.

Les conseillers sont titulaires d'un diplôme de 3^{ème} cycle en Gestion de Patrimoine.

Paraphe du client

STATUTS REGLEMENTES

Conformément à la réglementation applicable, Finance Consultants est à même de vous conseiller et de vous apporter des solutions concernant l'ensemble des composantes de votre patrimoine.

Finance Consultants est immatriculée à l'Orias (cette information est vérifiable sur : www.orias.fr) sous le numéro 07 000 636 en qualité de :

- **Courtier en Assurance**, pour la commercialisation de tous types de produits d'assurance : assurance-vie, ou encore assurance décès.

Courtier positionné dans la catégorie « b » au sens de l'article L 520-1 II 1° du Code des assurances, n'étant pas soumis à une obligation contractuelle de travailler exclusivement avec une ou plusieurs entreprises d'assurance et pouvant notamment présenter les opérations d'assurance ou de capitalisation des établissements suivants : AXA, CARDIF, ERES, UAF Life Patrimoine, GENERALI, SWISS LIFE, AVIP, SURAVENIR, NORTIA, APRIL, LA MONDIALE, ALLIANZ.

Entreprises d'assurance avec lesquelles il existe un lien financier (si la société détient une participation > à 10 % des droits de vote ou du capital d'une entreprise d'assurance ou si cette dernière détient une participation > à 10 % des droits de vote ou du capital de notre Société) : **Néant.**

- **Conseiller en investissements financiers (C.I.F.)**. Finance Consultants est enregistrée en tant que C.I.F. auprès de l'ORIAS sous le numéro 07 000 636 et adhérent de la Chambre Nationale des Conseils en Gestion de Patrimoine, association agréée par l'Autorité des Marchés Financiers.

Établissements promoteurs de produits mentionnés au 1° de l'article L.341-3 du code monétaire et financier (notamment établissements de crédit, établissements de paiement, entreprises d'assurance et sociétés de gestion d'organismes de placement collectif) avec lesquels la Société entretient une relation significative de nature capitalistique ou commercial : **Néant.**

Lorsque la prestation de conseil en investissements financiers sera suivie d'une prestation d'intermédiation sur des produits financiers, les modalités de notre rémunération vous seront communiquées dans la lettre de mission qui vous sera soumise.

- **Intermédiaire en opérations de banque et en services de paiement** positionné dans la catégorie de mandataire non exclusif (M.O.B.S.P.).

Établissements de crédit, de financement, de paiement ou de monnaie électronique avec lesquels la Société a enregistré au cours de l'année précédente plus de 33% de son chiffre d'affaires au titre de l'activité d'intermédiation en N-1 : **Néant.**

Établissements de crédit, de financement, de paiement ou de monnaie électronique ou toute entité contrôlant, au sens de l'article L. 233-3 du Code de commerce, une de ces entreprises détenant une participation, directe ou indirecte, supérieure à 10 % des droits de vote ou du capital de la Société : **Néant.**

Participation, directe ou indirecte, supérieure à 10 % des droits de vote ou du capital, détenue par le cabinet dans un établissement de crédit, de financement ou de paiement : **Néant.**

- **Activité de transactions sur immeubles et fonds de commerce**, conformément à la loi 70-9 du 2 janvier 1970, Finance Consultants détient la carte professionnelle de transaction sur immeubles et fonds de commerce n° 1780 délivrée par la Préfecture des Yvelines et dispose d'une garantie financière de 110 000 € auprès de MMA IARD Assurances Mutuelles / MMA IARD, 14 boulevard Marie et Alexandre Oyon 72030 Le Mans CEDEX 9.

Paraphe du client

- **Activité de démarchage bancaire ou financier**, lui permettant de proposer des produits financiers, conformément aux articles L 341-1 et suivants du Code monétaire et financier.
Monsieur Dominique AXELROUD et Madame Aurélie MORIN exercent cette activité de démarchage.
Identité du ou des mandants pour lesquels la Société exerce une activité de démarchage : **liste des fournisseurs financiers en pages 5 et 6.**

- **Service de conseil portant sur un contrat de crédit immobilier.**

Le montant de la rémunération perçue au titre du service de conseil vous sera communiqué préalablement.

Coordonnées des autorités de contrôle et de supervision

- Autorité des Marchés Financiers (A.M.F.) : 17, place de la Bourse, 75082 Paris Cedex 02.

- Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (A.C.P.R.) : 61, rue Taitbout, 75436 Paris Cedex 09.

Informations relatives au traitement des réclamations

En cas de litige ou de réclamation du client, les parties contractantes s'engagent à rechercher en premier lieu un arrangement amiable.

Le client pourra présenter sa réclamation, par voie de courrier simple/ L.R.A.R. ou/et courrier électronique auprès de Finance Consultants, à l'attention de Monsieur Dominique AXELROUD, qui disposera de 10 jours pour en accuser réception, puis de 2 mois à compter de la réception de la réclamation pour y répondre.

A défaut d'arrangement amiable, les parties pourront en second lieu, saisir le médiateur de l'Autorité des Marchés Financiers (A.M.F.), Madame Marielle COHEN-BRANCHE, 17, place de la Bourse 75082 Paris Cedex 02 (<http://www.amf-france.org> /le médiateur).

En cas d'échec, le litige pourrait être porté devant les tribunaux compétents.

Clause de confidentialité

En application de l'article 325-9 du règlement général de l'A.M.F., Finance Consultants s'abstient, sauf accord exprès de votre part, de communiquer et d'exploiter, en dehors de sa mission, les informations concernant ses clients. Cette disposition ne pourra être opposée à la Chambre Nationale des Conseils en Gestion de Patrimoine dans le cadre de ses missions de contrôle.

ETABLISSEMENTS PROMOTEURS DE PRODUITS (OU FOURNISSEURS) SELECTIONNES

Les établissements promoteurs de produits (ou fournisseurs), dont une liste non exhaustive est présentée ci-après sont sélectionnés, notamment en fonction de leur performance, de la qualité de leurs services, de la sécurité et des garanties offertes ainsi que de leur adéquation aux attentes des clients.

Opérations de crédit et autres opérations de banque

Banque Privée 1818
CD Partenaires
Crédit Foncier de France

OPC intégrés dans les comptes et contrats

Amiral Gestion	La Française AM
Amundi	Lazard Frères Gestion
Axa IM	Métropole Gestion
Axa France Vie	Messieurs Hottinguer & Cie Gestion
BDL Capital Management	Moneta Asset Management
BNP Paribas Asset Management	Montpensier Finance
BNY Mellon AM	M&G Investments
Carmignac Gestion	Natixis Asset Management
Comgest	Nordea Investment Funds
Convictions AM	Oddo BHF Asset Management
CPR Asset Management	Pictet & Cie
DNCA Finance	Primonial Asset Management
Edmond de Rothschild AM	Rothschild et Compagnie Gestion
Fidelity International	Rouvier Associés
Financière de l'Echiquier	Sycomore Asset Management
Fourpoints	Schroders IM International
Franklin Templeton Investments	SG Asset Management
HSBC Global Asset Management	Sunny Asset Management
H20 AM	Swiss Life AM
Inocap	Tocqueville Finance
Invesco AM	Trusteam Finance
JP Morgan Asset Management	Twenty First Capital
KBL Richelieu	Varenne Capital
Keren Finance	Vega Investments Managers

Assurance vie

Allianz	Generali Patrimoine
Axa	La Mondiale Europartner
Cardif	Nortia
Eres	Suravenir
Generali Assurances	Swiss Life

Prévoyance

April
Axa
Swiss Life

Epargne Salariale (P.E.E., P.E.R.C.O.)

Eres
Prado Epargne

Paraphe du client

S.C.P.I. (Société Civile de Placement Immobilier)

Amundi
Fiducial
Sofidy

La Française AM
Périal
Paref Gestion

Groupements Fonciers Viticoles

La Française AM

F.C.P.I. (Fonds commun de Placement dans l'Innovation.)

Alto Invest
Calao Finance

123Venture
Truffle Capital

F.I.P. (Fonds d'Investissement de Proximité.)

Alto Invest
Calao Finance

123Venture
Truffle Capital

OUTILS

Organisation Patrimoniale (en partenariat avec Fidroit Développement)

Equipe pluridisciplinaire composée de notaires, juristes, fiscalistes.
Suivi juridique, fiscal, social et financier des situations patrimoniales des clients.

Informatique

Logiciel de consolidation de compte et d'agrégation : CGP SOFT
Logiciel d'analyse patrimoniale : Big Expert (Harvest)
Horodateur

Internet

Site : www.financetop.com

Accès aux comptes en ligne par les clients.
Présentation de l'offre de produits et de services de Finance Consultants.
Diffusion d'informations patrimoniales : juridiques, fiscales, sociales, financières.
Base d'informations patrimoniales.

Base documentaire

Fidnet (Fidroit) : Actualité juridique, fiscale, patrimoniale.

PRESSE

Agefi Actifs
Alternatives Economiques
Gestion de Fortune

Paraphe du client

Finance Consultants a développé un partenariat actif avec :

- Une étude notariale dont les intervenants sont spécialisés en droit de la famille et droit de l'immobilier,
- Un cabinet d'expertise comptable,
- Un avocat fiscaliste international,
- Fidroit Développement.



Membre de la C.N.C.G.P, Finance Consultants s'engage à respecter la CHARTE de la Chambre et ainsi :

- Respecter les dispositions réglementaires et la déontologie tant à l'égard de ses clients que de son environnement professionnel,
- Agir avec loyauté, compétence et diligence au mieux des intérêts de ses clients,
- Maintenir en permanence ses connaissances et ses compétences au niveau requis par l'évolution des techniques et du contexte économique et réglementaire,
- S'enquérir de la situation de son client, de son expérience et de ses objectifs, afin d'avoir une approche patrimoniale globale pour formuler un conseil,
- Avoir recours à d'autres professionnels quand l'intérêt du client l'exige,
- Communiquer de manière appropriée les informations utiles à la prise de décision par ses clients, ainsi que celles concernant les modalités de sa rémunération,
- Respecter le secret professionnel,
- S'interdire de recevoir des fonds de ses clients en dehors des honoraires qui lui sont dus.

Je soussigné(e) atteste avoir reçu ce document d'entrée en relation.

Fait le : à :

Signature du client précédée du nom et prénom

Signature du conseiller précédée du nom et prénom